

Dr Béatrice Yanzigiye

Kigali Institute of Education, Rwanda - beayanzigiye@yahoo.fr

Dr Cyprien Niyomugabo

Kigali Institute of Education, Rwanda - niyocy@yahoo.fr



Reçu le 10-11-2012 ; accepté le 01-12-2012

Résumé : Les locuteurs d'une langue seconde la pratiquent avec plus ou moins de sécurité selon un certain nombre de facteurs linguistiques voire extralinguistiques dont les plus déterminants sont le milieu et la méthode d'apprentissage. À ces deux facteurs s'ajoute la politique linguistique prévalente. Cette dernière influe largement sur les attitudes linguistiques qui, à leur tour, jouent sur l'apprentissage. Dans cet article, il sera question d'évaluer les compétences orales et écrites des locuteurs francophones du Rwanda en fonction de leur niveau d'études (lettrés, semi-lettrés, illettrés), de leur langue d'instruction (francophones vs anglophones francophonisés) et de leur mode d'acquisition (école vs autodidactie).

Mots-clés : Langue d'enseignement ; langue enseignée ; pratique sociale ; désenclavement social ; langue officielle.

Social practice of French in Rwanda

Abstract: Speakers of second language feel linguistically secure depending on a certain number of factors linguistic or extralinguistic. The most important ones are location and methodology of learning. The language policy has also a great influence as it influences linguistic attitudes. Linguistic Attitudes also influences language learning. This paper aims at evaluating oral and written competencies of Rwandan francophones considering their studies level, their first language and the learning mode.

Keywords: medium of instruction; language as subject, social practice; opening up role; language of integration, official language.

1. Introduction

Le français fut introduit au Rwanda avec l'arrivée des missionnaires vers les années 1900 (Munyakazi, 1999, article inédit). Mais d'après L. Munyakazi, dans son article inédit (1999), ce n'est qu'en 1939 que commence l'enseignement de cette langue à l'école primaire. Ensuite, le français ne va tarder à devenir la langue d'enseignement au secondaire et au supérieur. C'est donc tout naturellement que, depuis l'indépendance du pays, le français acquiert le statut de langue officielle tout en restant langue d'enseignement. Tout

récemment toutefois, cette langue, supplantée par l'anglais, est passée de position de langue d'enseignement à celle de langue enseignée.

Malgré qu'il ait joui pendant longtemps d'une position apparemment avantageuse, force est de constater que, dans la communauté rwandaise, le français reste absent de l'interaction langagière courante et de la socialisation en général. Et son récent changement de statut n'y est pas pour grand-chose. Comme nous allons le voir, c'est dans ce contexte linguistique assez complexe que sont vécus les multiples aspects de la pratique du français au Rwanda.

2. Cadre théorique et méthodologique

L'interdépendance entre « *les attitudes langagières et les attitudes linguistiques* » suggérée par Bulot (1999 :29) corrobore parfaitement la définition de la sociolinguistique telle qu'elle est proposée par Fishman (1971 :20) : « *étude des caractéristiques des variétés linguistiques, des caractéristiques de leurs fonctions et des caractéristiques de leurs locuteurs, en considérant que ces trois facteurs agissent sans cesse l'un sur l'autre, changent et se modifient mutuellement au sein d'une communauté linguistique* ». En effet, les faits interactifs entre une langue et ses locuteurs ont guidé notre recherche.

La pratique sociale du français au Rwanda a été menée auprès de 150 personnes sélectionnées parmi les enseignants de français (membres de l'Association Rwandaise des Enseignants de Français au primaire, au secondaire et à l'université), les étudiants de la faculté des Arts et des lettres, département de littérature à l'Institut Supérieur Pédagogique de Kigali (KIE) et d'autres groupes de locuteurs de français exerçant le petit commerce dans la ville de Kigali. Leurs points de vue ont été recueillis à travers le questionnaire, les groupes de discussion et les entretiens.

3. Pratique sociale du français

La situation réelle de la pratique du français au Rwanda est telle que tant les étudiants que les professeurs ne peuvent recourir à des francophones natifs pour leur servir de modèles en didactique de cette langue, surtout au niveau de la prononciation. Il s'agit là d'une situation bien connue que Porcher (1995:94) nous rappelle en ces termes : « *les enseignants de français enseignent donc le plus souvent une langue qu'ils n'entendent jamais parler par un francophone natif* ». A défaut de ce francophone natif, l'on pratique le français du Rwanda avec ses « *rwandismes* », c'est-à-dire tous les gauchissements de la langue de Molière, telles qu'on peut les constater un peu partout dans le monde francophone et particulièrement en Afrique noire. Cette situation des locuteurs du français, langue étrangère, corrobore l'idée de Simard (1997) qui nous rappelle que : « *la maîtrise de la langue s'acquiert par la pratique, par les occasions qui sont données à l'apprenant de se servir de celle-ci et ceci n'est possible que s'il est dans un milieu linguistique favorable* ».

Dans notre approche, nous évaluons très synthétiquement les compétences orales et écrites des locuteurs francophones du Rwanda en fonction de leur

niveau d'études (lettrés, semi-lettrés, illettrés), de leur langue d'instruction (francophones vs anglophones francophonisés) et de leur mode d'acquisition (école vs sur le tas).

Cependant, nous sommes de l'avis de Caitucoli (2004: 39) quand il écrit que :

« cette compétence est évidemment très variable de la simple francophonie passive à une maîtrise parfaite du français standard et semble liée à l'apprentissage du français à l'école. Mais il est facile de constater qu'en pratique, il n'y a pas une correspondance parfaite entre la performance linguistique des locuteurs et leur niveau de scolarisation. Il existe en effet d'autres modes d'apprentissage et chaque individu constitue un cas particulier ».

Au Rwanda, cette variété évoquée par Caitucoli se traduit par un corpus d'énoncés français extrêmement hétérogènes, ce qui pose des problèmes de description. Mais en bout de ligne, lorsqu'on analyse le corpus, on trouve qu'il n'y a pas de variété spécifique pour un locuteur, *a fortiori* pour un groupe de locuteurs. Les enquêtes épilinguistiques montrent que la catégorisation du français du Rwanda correspond bien à l'image que les lettrés, locuteurs mésolectaux ou acrolectaux, ont de cette langue. Il faut signaler que les locuteurs, qu'ils soient lettrés ou non, ne distinguent généralement que deux catégories de performance : le bon français des intellectuels (surtout des professeurs) et le mauvais français des autres.

On rencontre chez les locuteurs du français de niveau acrolectal, mésolectal ou basilectal, des interférences de toutes sortes (à des degrés différents selon le niveau d'instruction) par rapport au kinyarwanda. De toutes les façons, si nous nous permettons d'utiliser les termes de Caitucoli (2004 :54), tous les locuteurs francophones du Rwanda « sont conscients d'utiliser un code second et des difficultés qu'il y a à traduire leur pensée de leur langue maternelle au français». Cette idée est reprise et complétée par Porcher (1993 :37) en ces termes : « *savoir que les langues véhiculent des représentations du monde nous permet de comprendre que celui qui ne partage pas sa culture, pense dans sa langue maternelle, même s'il discute avec moi dans ma propre langue* ». Et il ne fait pas de doute qu' « *il va de soi que la langue impose des représentations* » (Porcher, 1993: 36).

Si nous employons la terminologie de lecte telle qu'empruntée à la grammaire polylectale de Napon (1992) cité par Caitucoli (2004 : 42), les différents lectes (lecte entendu dans le sens de variété) du français pratiqué au Rwanda peuvent être au nombre de quatre :

- le lecte 1 : proche des langues maternelles des locuteurs de niveau basilectal,
- le lecte 2 : variété intermédiaire du français tel qu'il est parlé par un certain nombre de locuteurs de niveau basilectal,
- le lecte 3 : proche du français standard rwandais pratiqué par un certain nombre de locuteurs mésolectaux,
- le lecte 4 : concerne les locuteurs du français de niveau acrolectal et qui est proche du français standard langue maternelle.

Pour tous ces lectures des différents groupes des locuteurs du français au Rwanda, des études plus poussées et particularisées sont vivement souhaitables afin d'analyser la covariance des variables linguistiques et sociologiques. Il faut savoir enfin que la situation décrite par Hagège (1987:210) selon laquelle « *la plupart des francophones (...) peinent à rédiger une simple lettre* » en français est également vécue au Rwanda.

3.1. Pratique de la langue française par les francophones de niveau acrolectal

Les francophones de niveau acrolectal utilisent une variété haute du français, c'est-à-dire celle de la langue standard. Lors de nos enquêtes, 97% de nos répondants ont affirmé parler la langue standard, c'est-à-dire le français hexagonal. Que ce soit les locuteurs réels d'occasion ou les locuteurs réels au quotidien, le français de référence est le français « chez eux » mais le consensus qui les caractérise est qu'ils parlent tous le français de l'école. Ces locuteurs de niveau acrolectal ont reçu, à 93%, un enseignement du français par des Blancs à l'école, phénomène qui n'existe plus actuellement au Rwanda.

Dans leur communication écrite et orale, les locuteurs acrolectaux utilisent un français soigné grammaticalement et stylistiquement. Les locuteurs francophones de ce groupe créent parfois des «quartiers latins» réputés pour leur bon usage du français. Il faut noter cependant qu'au sein même de ce groupe de locuteurs composé essentiellement de professeurs de français, on peut observer des niveaux de locution générés par certains facteurs comme le lieu d'études et la qualité de la diction. C'est ainsi qu'un bon nombre de membres de ce groupe parlent français avec un accent nettement influencé par la langue vernaculaire (le kinyarwanda). Il s'agit du groupe des « lolo », c'est-à-dire de ceux qui ont étudié le français au Rwanda et au Burundi. L'autre groupe est celui des «lɛlɛ» c'est-à-dire ceux qui ont étudié le français au Congo. Les premiers sont appelés «lolo» parce qu'au lieu de prononcer [lə] dans «le mari» par exemple, ils prononcent [lo mari] alors que le second groupe prononce [lɛ]. Ce groupe ne distingue donc pas phonétiquement [lɛ mari] pour «le mari» et [lɛ mari] pour «les maris» au pluriel. C'est finalement le contexte qui se charge d'établir la différence entre le singulier et le pluriel.

Tous les francophones de niveau acrolectal du Rwanda s'accordent sur le fait que les membres du groupe de ceux qui ont étudié le français au Rwanda maîtrisent parfaitement l'écrit tandis que ceux qui ont étudié au Congo (ex-Zaïre) jouissent d'une parfaite maîtrise de l'oral.

Ces points de vue restent évidemment discutables. Il faudra peut-être mettre « parfaitement » entre guillemets et le remplacer par « correctement » ; « aisément » ou « régulièrement » car la « maîtrise parfaite » d'une langue est une question indécidable. Une étude plus approfondie, avec tous les instruments de mesure de cette « perfection » ou de cette « maîtrise » orale pour les uns et écrite pour les autres pourrait nous éclairer davantage sur cette question. Nous signalerons que le français de référence, c'est-à-dire la norme au Rwanda (et au Rwanda en général) est le français de l'école, ou le français des enseignants.

Au sein de tous ces groupes de locuteurs francophones de niveau acrolectal, il y en a qui essaient de parler comme des natifs français. On appelle ce genre de diction « parler comme des Blancs ». Ces variables fonctionnent manifestement comme des marqueurs identitaires si l'on sait qu'au Rwanda ceux qui « imitent les Blancs » sont surtout de jeunes professeurs qui viennent souvent de terminer leurs études de DEA/Master ou de Doctorat en langue française en France, en Belgique ou au Québec. Un professeur de français, « imitateur des Blancs » dans sa prononciation - qui en est d'ailleurs très fier - nous déclare : « *mes collègues qui parlent un français local m'envient sans oser le dire ouvertement parce que j'essaie de revivifier le français standard, c'est-à-dire le français de la source (...). Le problème que nous avons ici au Rwanda est le manque de locuteurs natifs du français (...) tu verras que moi-même je n'y arrive pas mais j'essaie quand même (...)* » (Séminaires des enseignants du KIE : 2003-2005).

En définitive, ce qui transparait dans les différents discours des locuteurs de la langue de Voltaire, c'est qu'au Rwanda, il manque un cadre d'apprentissage et de pratique du français standard. La communauté linguistique du Rwanda est unanime pour affirmer que le locuteur de niveau acrolectal du français utilise les « grands mots » (un vocabulaire rare) surtout au cours des colloques ou des séminaires, pour bien marquer sa supériorité quant à sa compétence en cette langue. Il s'agit parfois d'un discours fleuve caractérisé par l'utilisation de mots « abracadabrants » souvent vides de sens et toujours dans l'intention de se légitimer.

C'est du reste ce genre de locuteurs qui expriment le plus souvent leur inquiétude et sonnent l'alarme sur le fait que le français est en train d'être envahi, voire même « pollué » par le kinyarwanda. Cette interférence négative est également constatée entre le français et l'anglais d'une part et entre les deux langues et le kinyarwanda. Cette inquiétude va de pair avec un souci militant de défense du français qui vise à revaloriser, *mutatis mutandis*, la culture et la langue française dans le pays et peut-être ailleurs dans le monde.

Au Rwanda, les francophones de niveau acrolectal sont caractérisés par le phénomène d'alternance de codes. Par alternance des codes, on entend une utilisation alternative de deux ou plusieurs langues en présence dans un même discours. Les codes mis en cause sont le français et le kinyarwanda pour les francophones. Nous précisons qu'il s'agit pour les acrolectaux d'alternance de langues de compétence. Cette alternance de langues est due au fait que les intellectuels rwandais sont des métis culturels qui ont un besoin permanent de manifester leur double appartenance culturelle. C'est une pratique courante en classe et dans les interactions quotidiennes extra-académiques.

3.2 Pratique de la langue française par les francophones de niveau mésolectal

Dans ce groupe, nous présentons la pratique du français par un certain nombre de professeurs et par les étudiants stagiaires du Rwanda qui font la préparation de leurs enseignements en bon français. En enseignant, ils ne se libèrent pas de leurs notes de cours, c'est-à-dire qu'ils ont toujours leur préparation entre les mains pour en faire la lecture. Ils dictent le plus souvent leurs notes de

cours. Quand ils expliquent, ils ont de sérieuses difficultés dans leur expression orale : problèmes de conjugaison, d'accord, de concordance des temps, de prononciation, de vocabulaire..., bref ils souffrent d'une importante insécurité linguistique dans leur expression orale. Remysen nous précise qu'« *en effet, l'insécurité linguistique se présente comme la quête d'une légitimité linguistique* ». Ils ont souvent recours au kinyarwanda pour des explications approfondies.

Pour qualifier les étudiants francophones de ce groupe, Amegbleame (2004 :13) en fait cette description sans complaisance : « *ces étudiants 'francophones' ont suivi le programme du secondaire en langue française mais leur niveau de français a baissé et ils se trouvent dans une insécurité linguistique prononcée. Leur pratique du français est limitée parce qu'ils ne le parlent pas en dehors du campus où il est utilisé seulement durant les cours de français et en français. Les actes de parole de la vie quotidienne se déroulent plutôt en kinyarwanda* ».

En analysant cette situation, un francophone de niveau acrolectal nous a déclaré :

« *Non. Nos étudiants de l'enseignement supérieur ne savent rien en langues d'enseignement du Rwanda (français). Ils n'arrivent même pas à faire leur C.V. en bon français. Ils ne peuvent pas non plus écrire une lettre de demande d'emploi en bon français. Pour le français, je propose qu'on revienne au programme de français calqué sur le modèle belge des années 1960* » (Séminaires des enseignants du KIE : 2003-2005).

S'agit-il d'un conflit de normes doublé d'un conflit de générations ?

À l'écrit, les étudiants ne maîtrisent pas le code français. Nous avons pu, par exemple, relever dans des copies d'étudiants finalistes des fautes de français comme celles-ci : « *je été travaillé* » au lieu de « *j'ai travaillé* » ; « *je ne pas fait mes expériences* » au lieu de « *je n'ai pas fait mes expériences...* » etc. Ceci est dû au fait que les étudiants du Rwanda ne lisent pas (les recherches ont révélé qu'ils ne se contentent que de leurs notes de cours) et que, souvent, ils écrivent en phonétique des variétés (incorrectes pour les grammairiens et didacticiens) de français produites par leurs enseignants. Leurs productions souffrent de beaucoup d'interférences de l'orthographe du kinyarwanda.

À l'oral, les locuteurs de ce groupe sont caractérisés par ce qu'on appelle au Rwanda, le français des « *plutôt* » car, à chaque instant de leur discours en français, ils font intervenir le terme « *plutôt* » à cause peut-être de l'insuffisance de leur vocabulaire ou des oublis liés à la non maîtrise du code.

La pratique du français des anglophones francophonisés qui font partie de ce groupe des mésoslectaux dépend de la pratique qu'ils ont acquise en classe de FLE. Dans les classes de FLE pour anglophones, une place importante est réservée à la grammaire explicite, à l'orthographe, aux exercices écrits de plusieurs catégories, etc ; l'expression orale est totalement négligée ou

n'occupe qu'une très petite portion de temps. L'on sait cependant - point n'est besoin de le rappeler - que les apprenants s'attendent aux quatre finalités suivantes : la compréhension orale et la compréhension écrite, l'expression orale et l'expression écrite. Saussure (de) (1972 : 45), par boutade, ridiculise cette façon de privilégier l'écrit au détriment de l'oral : « *comme si l'on croyait que, pour connaître quelqu'un il vaut mieux regarder sa photographie que son visage* ». C'est pourtant cette pratique qu'on rencontre souvent dans l'enseignement du FLE au Rwanda et cela constitue l'une des difficultés qui handicapent la maîtrise du français. Dans nos enquêtes, nous avons pu savoir que plus de la moitié des étudiants de FLE peuvent passer une semaine sans prononcer aucun mot de français.

Par ailleurs, nous avons constaté que la pratique généralisée dans le cours de langues d'enseignement à l'intention des étudiants débutants du FLE est axée principalement sur l'étude du lexique, c'est-à-dire sur une nomenclature d'objets traduits dans la langue étrangère. Or, la langue n'est pas une nomenclature, mais plutôt un système structuré véhiculant un message précis dans l'acte de communication. Au Rwanda, l'on assiste à la survalorisation de l'écrit et à la négligence de l'oral. Cette situation semble d'ailleurs généralisée même à l'école primaire au Rwanda, à en croire les recherches menées par Kabanza (2000: 40-43).

Dans leur volonté de parler ou d'écrire en français, certains locuteurs de niveau mésolectal du Rwanda se heurtent à plusieurs difficultés dont notamment les mélanges, les oublis et l'alternance des langues d'incompétence liées aux problèmes de contact de langues. Les locuteurs francophones de niveau mésolectal qui ont appris le français « sur le tas » ont une bonne pratique à l'oral mais une très petite compétence à l'écrit. En somme, nous dirions que le français des locuteurs de niveau mésolectal et d'un certain nombre de locuteurs de niveau basilectal est caractérisé par le phénomène de « transfert », phénomène qui a été abondamment présenté plus haut. C'est pourquoi nous jugeons inutile d'y revenir.

3.3. Pratique de la langue française par les francophones de niveau basilectal

Il est difficile de décider si oui ou non les locuteurs de niveau basilectal du Rwanda pratiquent le français. Ils utilisent en effet une sorte de mélange appelé communément le « kinyafançais ». Selon Gafaranga (1984:197), « *ce kinyafançais ne peut pas être évité (...) et il est légitime. Il désigne une variété du français actuellement utilisée au Rwanda (...) par ceux qui ne se piquent d'aucune intellectualité et qui consiste en un mélange de français et de kinyarwanda* ». Joubert (2001 :35) explicite cette réflexion en ces termes « *il [le français] s'est intimement mêlé à l'usage des langues traditionnelles : une phrase commencée dans la langue africaine peut se continuer en français, ou bien l'inverse* ». Nous précisons que le français (et d'ailleurs c'est la nature de toutes les langues) change au cours du temps, il varie aussi dans l'espace. C'est ainsi qu'on ne parle pas exactement le même français en tous les points de la Francophonie.

Les avis sont partagés à propos de la francité du kinyafraçais. Dans les appellations de ces nouvelles « variétés » issues du contact de langues, il y a un terme relatif au « français ». À notre sens, le français y est présent et la revendication de ces locuteurs d'être considérés comme francophones en est accrue. Dans nos enquêtes, un informateur qui suit les cours de FLE nous a dit ; « *Moi, je parle français because iyo bavuga je comprends very well et j'essaie de parler comme ça.* » Ce locuteur affirme qu'il parle français et que quand on parle français, il comprend. Avons-nous le droit de refuser à qui que ce soit son droit d'être francophone si l'on s'en remet à la définition de Porcher (1995 : 88) pour qui « *tous ceux qui, à travers le monde, apprennent peu ou prou notre langue [le français,], participent bien à la francophonie (...) entendue comme capacité à pratiquer le français [l'anglais], au moins dans l'une des quatre compétences : compréhension et expression écrites, compréhension et expression orales* » ? Un autre locuteur de niveau d'études primaires nous a déclaré : « *je parle mal français ariko français ni ma langue* » c'est -à- dire « je parle mal le français mais le français est ma langue ». Au Rwanda, le français est langue officielle à côté du kinyarwanda et de l'anglais, nous admettons que ces locuteurs sont des Francophones (avec grand F) et sont en voie d'être francophones (avec petit f).

Dans leurs écrits, les locuteurs rwandais de niveau basilectal se livrent à une mixture du français et du kinyarwanda avec dominance du français. Il y en a qui font des transpositions du kinyarwanda en français dans la formation des énoncés français. C'est un problème courant au niveau des langues africaines partenaires du français et Ilunga a analysé un problème pareil (Ilunga, 1996 : 137-145).

Conclusion

Le français au Rwanda reste une langue officielle malgré son statut plutôt dévalué par rapport à sa gloire d'antan. Les Rwandais gardent donc un intérêt certain dans la connaissance et la pratique du français. Le développement de ces deux aptitudes nécessite l'intervention de plusieurs facteurs dont le plus important est la définition d'une politique linguistique qui puisse favoriser des mécanismes d'apprentissage appropriés et un environnement linguistique favorable. Une fois acquis, le système d'enseignement du français, de formation des formateurs et de masse horaire adéquate vont relayer les efforts déjà entrepris.

Bibliographie

- Amegbleame , A. S., 2004. *Lecture et écriture de textes poétiques en classe de FLE, ISP/KIE*. Rapport pédagogique, Maîtrise de FLE, Université de Rouen.
- Bulot, T&Tsekos, N., 1999. *Langue urbaine et identité*. Paris : L'Harmattan.
- Caitucoli, C., 2004. *Sociolinguistique et aménagement linguistique*. Module, Université de Rouen.
- Fishman, J.A., 1971. *Sociolinguistique*. Bruxelles-Pais : Labor Nathan.

Gafaranga, J., 1984. « Le Kinyafraçais, fils légitime et unique du kinyarwanda et du français ». *Etudes rwandaises*, vol.2, Ruhengeri : UNR.

Hagège, C., 1987. *Le français et les siècles*. Ed. Odile Jacob.

Ilunga, K., 1996. « Formation des énoncés français et question de détermination en milieu scolaire bilingue » in *Questions de glottopolitique*. France, Afrique, Monde Méditerranéen : Université de Rouen.

Joubert, J.-L., 2001. *La Francophonie*. CLE international : VUEF.

Kabanza, F., 2004. *Redynamisation du bilinguisme précoce au Rwanda*. Rapport de DEA, Rouen.

Martinez, P., 1996. *La Didactique des langues étrangères*. Paris : PUF.

Porcher, L., 1995. *Le Français langue étrangère*, Paris : Hachette.

Saussure, F. (de), 1972. *Cours de linguistique générale*. Paris : Nouvelle édition.

Simard, C., 1997. *Eléments de didactique du français langue première*. Paris-Bruxelles, De Boeck.